

RAPPORT ANNUEL

2022-2023

**Association des Services Alimentaires
de Polytechnique (ASaP)**



Contenu

- Mot de la direction général p. 3
- L'équipe de l'ASaP p. 4
- Réalisations 2022-2023 p. 9
- Projets 2023-2024 p. 10
- États financiers 2022-2023 p. 20

Directrice Générale, Sophie Pinette

Cher(e)s membr(e)s,

On définit le destin comme une puissance qui, selon certaines croyances, fixerait de façon irrévocable le cours des événements ou encore, un ensemble des événements qui composent la vie d'un être humain (souvent considérés comme résultant de causes distinctes de sa volonté).

Je vous dirais que lorsque l'ASaP fût lancée en 2019, personne n'aurait pu imaginer que son destin serait parsemé d'une succession d'événements plaçant sur son chemin des défis monétaires, psychologiques, et physiques.

Nous avons tous et toutes été mises à l'épreuve au cours des dernières années. Malgré ces défis qui nous semblaient parfois irréalistes, l'ASaP a réussi à grandir, avancer et se développer.

Je suis fière du travail accompli depuis 2019 malgré cette pandémie, confinement, étudiants à distance, personnel en télétravail, retour partiel, pénurie de main d'œuvre, hausse fulgurante des coûts à l'achat.

“Malgré ces défis qui nous semblaient parfois irréalistes, l'ASaP a réussi à grandir, avancer et se développer.”

2022/2023 fût une année difficile dû au manque de personnel mais l'équipe fixe qui compose l'ASaP a su se tenir debout, se soutenir et c'est en équipe que nous avons traversé cette dernière année.

L'ASaP termine son année financière positivement et ce malgré des dépenses hors du contrôle de la direction générale. Ces résultats obtenus malgré les embûches n'auraient pu être possibles sans une équipe soudée et solidaire.

Je me suis toujours dit qu'un restaurant aurait beau avoir le plus beau menu et le plus beau décor, sans une équipe d'employés soudés et solides, rien n'est possible.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je vous présente l'équipe administrative de l'ASaP.



Sophie Pinette

”



Plus qu'une famille



Kévin Gréard

CHEF EXÉCUTIF



Après avoir fait ses premières armes dans des établissements gastronomiques en France et au Royaume-Uni, Kévin est arrivé au Québec où il s'est familiarisé avec la cuisine québécoise. C'est en travaillant dans des bistrot de quartiers et dans des institutions réputées qu'il découvre les saveurs et les ingrédients d'ici. De nature calme et entreprenante, Kevin a lancé en 2014 sa boutique traiteur « Le goût des Autres », une nouvelle corde à son arc, qui va lui permettre d'exprimer tout son talent au sein de l'ASaP.



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique
ici, pour vous!

Anna Nagy

RESPONSABLE TRAITEUR

Le monde professionnel en milieu scolaire n'est pas inconnu pour Anna. Après quelques années en tant que cheffe caissière, elle décide de rejoindre l'équipe de l'ASaP où sa rigueur et son honnêteté sont de réels atouts pour le développement des services alimentaires de Polytechnique. Toujours prête à aider les autres, Anna est un élément clé pour l'ASaP et pour le service de traiteur.



Événement de retour des employés après l'été (Août 2023)





Événement de retour des employés après l'été (Août 2023)



Bill Verzamanis

RESPONSABLE PRODUCTION



À l'âge de 10 ans, il a rendu visite à son père dans un village de la province de Québec, dans le restaurant dont il était le chef. C'est là que Bill a commencé à entrer dans le monde de la cuisine. À son retour de l'armée et après avoir réussi à mettre en place un système de santé, de sécurité et d'hygiène alimentaire dans l'armée grecque, il est retourné à Montréal pour étudier la cuisine professionnelle. Il est actuellement en train de fusionner son style grec à l'ASaP.



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique
ici, pour vous!



Zineb Benjelloun

RESPONSABLE ADMIN.
& OPÉRATIONS

Fraîchement diplômée en administration des affaires de l'université de Moncton au Nouveau Brunswick, Zineb est là pour mettre en pratique ses compétences acquises durant sa formation, ainsi qu'acquérir de l'expérience professionnelle canadienne dans sa domaine.



Fête de Noël (Décembre 2022)



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique
ici, pour vous!



Fête de Noël (Décembre 2022)



Maria Valdivia

COOR. MARKETING
& COMMUNICATIONS



Diplômée en Journalisme et Marketing Gastronomique, Maria est une spécialiste de la communication et de la restauration. Elle a atterri à Montréal, en provenance de Barcelone (Espagne), pour apporter son expérience de travail et porter l'image de l'ASaP à un autre niveau. Grâce au restaurant familial et à plus de 5 ans d'expérience dans le secteur du marketing, elle exploite sa créativité au sein de l'ASaP.



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique
ici, pour vous!

RÉALISATIONS 2022-2023

1. MAINTIEN DE L'OFFRE ET DU SERVICE

Maintien de l'offre et du service dans plusieurs stations malgré le manque de main d'œuvre.

2. RÉSULTAT FINANCIER POSITIF

Résultat financier positif sans les subventions gouvernementales et avec des dépenses en gouvernance imprévisible et incontrôlable.

3. PROJET EMPREINTE CARBONE

Projet empreinte carbone au menu du jour. Tous les menus du jeudi ont été analysés afin de déterminer leur empreinte carbone permettant ainsi à la clientèle de prendre connaissance de l'impact qu'ont certains plats comparativement à d'autres qui, pourtant, nous paraissent logiquement moins dommageable.

4. CERTIFICATION "ACHAT LOCAL"

Obtention de la certification "Achat local" d'Aliments Québec. Aliments du Québec est la seule organisation mandatée pour vérifier la provenance québécoise des produits bioalimentaires.

5. CERTIFICATION "VÉGÉ-ENGAGÉ"

Maintien de la certification "Végé-engagé" (Association végétarienne de Montréal). La certification « Végé-engagé » vise à attirer, retenir et servir un public qui souhaite profiter d'une offre commerciale et institutionnelle qui respecte l'environnement, préserve la santé et s'engage sur des principes modernes d'éthique animale.

6. CERTIFICATION CAMPUS ÉQUITABLE

La désignation Campus équitable, qui est octroyée par Fairtrade Canada, l'Association québécoise du commerce équitable et le Réseau canadien du commerce équitable, vient avec la garantie que tout le café servi à Polytechnique Montréal est équitable et qu'au moins trois variétés de thé de même qu'un choix de chocolat certifiés équitables sont offerts dans tous les points de vente de l'établissement.

NOS PROJETS 2023-2024

Station Hamilton

Bâtiment Principal

Début Sept 2023

1. SAUTÉS, PÂTES & PIZZA

Description: Nous réaménagerons toutes nos stations. Les sautés qui étaient hors service depuis mars 2020 seront de retour à Hamilton (1er bâtiment/principal) en septembre 2023.

Objectif: Décentraliser le trafic du Navier, augmenter notre offre et améliorer les conditions de travail des employés.



DÉCENTRALISER
LE TRAFIC DU NAVIER

AUGMENTER
NOTRE OFFRE



Station Pascal

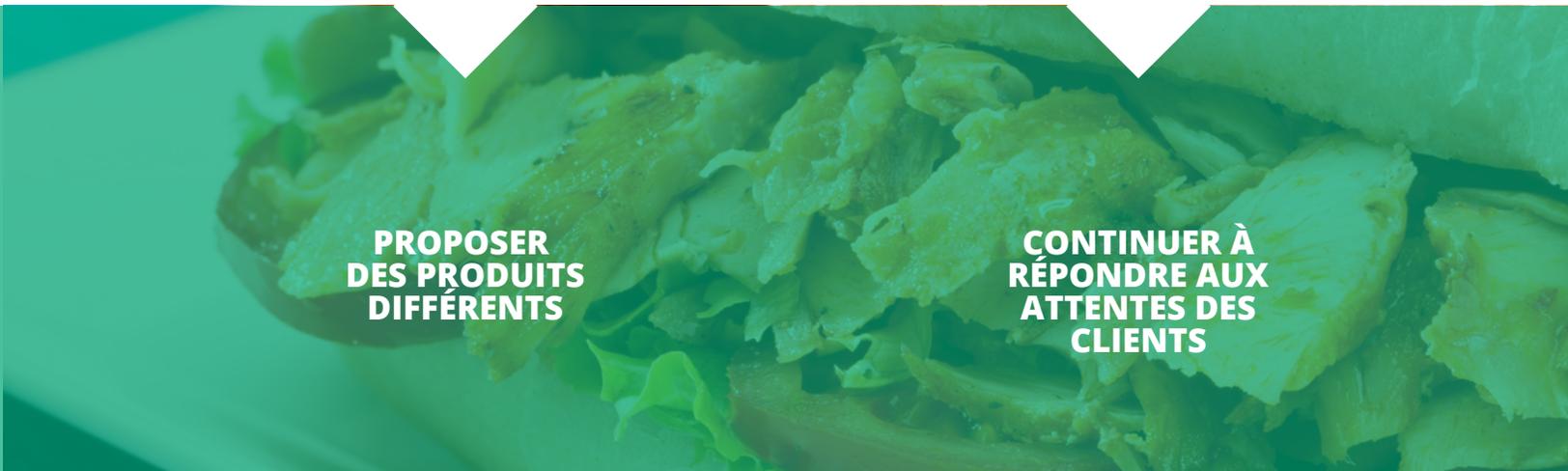
Bâtiment Lassonde

Début Sept 2023

2. SOUS-MARIN

Description: Les sous-marins sont revenus en 2022-2023 et seront de nouveau sur le Pascal (6e/Lassonde).

Objectif: Décentraliser le trafic et proposer des produits différents pour chaque saison. Continuer à répondre aux attentes des clients.



**PROPOSER
DES PRODUITS
DIFFÉRENTS**

**CONTINUER À
RÉPONDRE AUX
ATTENTES DES
CLIENTS**

Station Galileo

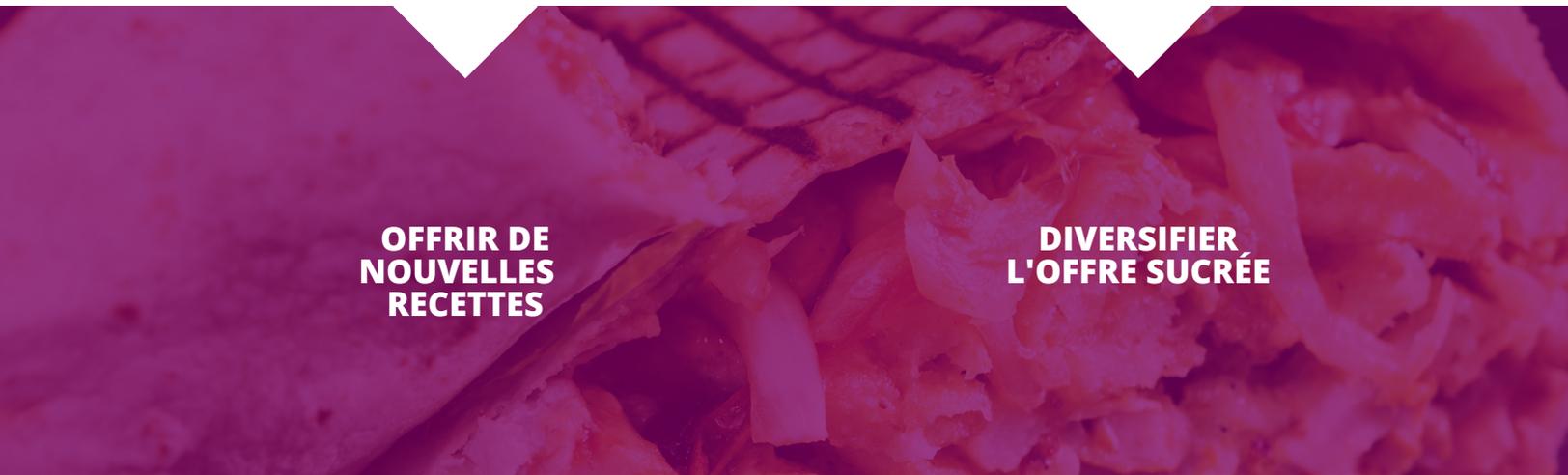
Bâtiment Principal

Début mi-Sept 2023

3. TACOS

Description: Nous lancerons le nouveau “Ohlàà Tacos” en septembre 2023 au Galiléo (2e/Bâtiment principal).

Objectif: Nous voulons offrir de nouvelles propositions et recettes. Diversifier l'offre sucrée de Galileo et ajouter plus de produits salés.



**OFFRIR DE
NOUVELLES
RECETTES**

**DIVERSIFIER
L'OFFRE SUCRÉE**

Station Hertz Bâtiment Lassonde Début Fin-Sept 2023

4. CAFÉ & SMOOTHIE

Description: Le Hertz(1er/Lassonde) a été fermé depuis mars 2020. Il sera à nouveau ouvert dès la fin septembre. Nous y lançons les smoothies tout en maintenant les cafés spécialisés, sandwiches, salades et prêt à manger.

Objectif: Relancer la station avec plus de produits et offrir un service dans le secteur du Lassonde.



RELANCER LA
STATION



OFFRIR UN SERVICE
DANS LE SECTEUR
DU LASSONDE.

Station Hertz

Bâtiment Lassonde

Début Fin-Sept 2023

5. COIN DISTRIBUTRICE

Description: Nous ajouterons des distributrices dans la zone du Hertz (1er/Lassonde) afin de permettre aux personnes ayant cours dans cette zone d'avoir accès à des breuvages chauds et froids ainsi que des aliments frais.

Objectif: Offrir un service en tout temps.



OFFRIR UN SERVICE
EN TOUT TEMPS

Station Navier-Stokes

Bâtiment Principal

Début 1ère Semaine-Sept 2023

6. MENU DU JOUR

Description: Le menu du jour n'était offert que le midi en 2022-2023 dû à un manque de personnel et aussi dû à un bris d'équipement en cuisine. Le menu composé de 3 choix: (2 végés et 1 protéine animal) sera dorénavant offert le midi et le soir. De plus, il n'y aura pas d'augmentation de prix pour ce service en septembre 2023 afin de respecter notre engagement d'offrir un service et des produits à prix compétitifs.

Objectif: Décentraliser le trafic du grill, offrir plus de plats sains ainsi que des plats végétariens et végétaliens.



DÉCENTRALISER LE
TRAFIC DU GRILL

OFFRIR PLUS DE
PLATS SAINS AINSI
QUE DES PLATS
VÉGÉTARIENS ET
VÉGÉTALIENS.

Station Navier-Stokes

Bâtiment Principal

Début Octobre 2023

7. CAFÉ ET DESSERTS

Description: Nous avons constaté une hausse importante de vol au niveau des cafés en 2022-2023. Cette section sera accessible au public et les produits seront offerts avec service dès cet automne. Nous y ajouterons des desserts fins.

Objectif: Éviter les vols à la cafétéria Navier, offrir un meilleur service, réduire les pertes économiques et améliorer la qualité du travail de nos employés en évitant les situations inconfortables.



AMÉLIORER LA
QUALITÉ DU TRAVAIL
DE NOS EMPLOYÉS

Station Navier-Stokes Bâtiment Principal Début 2024

8. BORNES DE COMMANDE

Description: Ce projet est en attente depuis 2021. Il consiste à ajouter des bornes de commande à l'extérieur du Navier afin de passer sa commande pour le grill. L'ASaP est à la recherche de financement et souhaite pouvoir mettre le tout en fonction à l'été 2024.

Objectif: Faciliter la prise de commande, augmenter l'efficacité de production et réduire les pertes dû aux erreurs de production. Réduire ainsi que la foule en masse au centre du Navier et appuyer le développement à l'interne-étudiants



FACILITER LA PRISE
DE COMMANDE

AUGMENTER
L'EFFICACITÉ DE
PRODUCTION

Station Navier-Stokes Bâtiment Principal Début Automne 2023

9. EMPREINTE CARBONE

Description: Depuis 2 ans et en collaboration avec le bureau de développement durable de Poly, Polycarbonate, CIRAIG et l'AEP, un projet unique a été lancé. Tous les menus du jeudi ont été analysés afin de déterminer leur empreinte carbone. Le projet sera répété cet automne avec les choix principaux offerts au grill.

Objectif: Sensibiliser à l'importance de l'empreinte carbone dans l'alimentation et collaborer à l'amélioration de la conservation de l'environnement.

SENSIBILISER À
L'IMPORTANCE
DE L'EMPREINTE
CARBONE

AMÉLIORER LA
CONSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT.

Toutes les stations
Début Janvier 2024

10. VAISSELLE LAVABLE

Description: Nous sommes en démarche afin d'évaluer la possibilité de retirer en premier lieu les verres(chaud et froid) puis les assiettes, contenants et ustensiles. Le plus gros défis réside dans le fait que les gens mangent à peu près partout à Polytechnique, que les espaces d'entreposage sont nuls et que le lieu de nettoyage n'est pas adapté pour ce virage. Nous sommes optimistes quant au lancement de ce mouvement dès janvier 2024.

Objectif: Réduire les déchets provenant des récipients alimentaires et sensibiliser les clients et les étudiants à l'importance d'améliorer ce point dans la vie, et pas seulement à l'université.

RÉDUIRE LES
DÉCHETS

SENSIBILISER LES
CLIENTS ET LES
ÉTUDIANTS

ÉTATS FINANCIERS 2022-2023



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

TABLE DES MATIÈRES

31 mai 2023

| | Page |
|---|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 - 4 |
| États financiers | |
| Résultats | 5 |
| Évolution des actifs nets | 6 |
| Bilan | 7 - 8 |
| Flux de trésorerie | 9 |
| Notes afférentes aux états financiers | 10 - 20 |
| Renseignements complémentaires | |
| Annexe A - Coût des ventes | 21 |
| Annexe B - Frais de vente | 21 |
| Annexe C - Frais généraux et d'administration | 22 |
| Annexe D - Frais financiers | 22 |
| Annexe E - Amortissement | 22 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Association des services alimentaires de Polytechnique** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

bfr inc. (1)

1

Laval, le 11 septembre 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A139171

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Produits de restauration | 2 297 416 | 1 391 700 |
| Coût des ventes (annexe A) | 1 458 957 | 960 390 |
| Bénéfice brut | 838 459 | 431 310 |
| Charges | | |
| Frais de vente (annexe B) | 273 560 | 165 293 |
| Frais généraux et d'administration (annexe C) | 514 831 | 377 166 |
| Frais financiers (annexe D) | 22 821 | 11 635 |
| Amortissement (annexe E) | 31 270 | 29 026 |
| | 842 482 | 583 120 |
| Insuffisance des produits sur les charges avant autres produits | (4 023) | (151 810) |
| Autres produits | | |
| Subventions gouvernementales | 19 065 | 247 860 |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 3 402 | - |
| Intérêts | 1 559 | 254 |
| Autres | 2 271 | 2 048 |
| | 26 297 | 250 162 |
| Excédent des produits sur les charges | 22 274 | 98 352 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | (225 114) | (323 466) |
| Excédent des produits sur les charges | 22 274 | 98 352 |
| Solde à la fin | (202 840) | (225 114) |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

BILAN

Au 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIF | | |
| Court terme | | |
| Encaisse | 208 329 | 223 462 |
| Débiteurs (note 3) | 62 854 | 32 366 |
| Subventions à recevoir | 9 066 | 19 248 |
| Stocks (note 4) | 39 450 | 26 596 |
| Frais payés d'avance | 506 | - |
| | 320 205 | 301 672 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 63 090 | 71 856 |
| Actif incorporel à durée de vie définie (note 6) | 20 | 1 779 |
| | 383 315 | 375 307 |
| PASSIF | | |
| Court terme | | |
| Créditeurs (note 8) | 203 615 | 197 173 |
| Intérêts courus à payer à l'Association étudiante de Polytechnique | 22 947 | 18 875 |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9) | 16 200 | 2 852 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 10) | 17 809 | 16 571 |
| | 260 571 | 235 471 |
| Dette à long terme (note 9) | 272 500 | 324 673 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10) | 22 468 | 40 277 |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11) | 30 616 | - |
| | 586 155 | 600 421 |
| ACTIFS NETS | | |
| Non affecté | (202 840) | (225 114) |

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|----------|----------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits sur les charges | 22 274 | 98 352 |
| Éléments n'affectant pas la trésorerie : | | |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | (3 402) | - |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 29 511 | 26 838 |
| Amortissement de l'actif incorporel | 1 759 | 2 188 |
| Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme | 3 902 | - |
| | 54 044 | 127 378 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12) | (23 152) | 85 348 |
| | 30 892 | 212 726 |
| Activité d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (20 745) | (21 797) |
| Activités de financement | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (42 727) | (22 004) |
| Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition | (16 571) | (16 273) |
| Variation nette des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles | 34 018 | - |
| | (25 280) | (38 277) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (15 133) | 152 652 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 223 462 | 70 810 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 208 329 | 223 462 |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif le 13 décembre 2018 en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'organisme exploite un restaurant et a pour objectif de faciliter la concertation entre les individus de la communauté de l'École Polytechnique de Montréal, dans l'optique de créer des espaces de vie se prêtant au bien-être et au plaisir de manger.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non effectués sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assuré.

Les produits de restauration sont constatés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

DONS EN FOURNITURES, BIENS ET SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

DESCRIPTION DE L'ACTIF NET

Non affecté

Les actifs non affectés représentent les actifs nets utilisés pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

| | Périodes |
|-----------------------|-----------------|
| Matériel informatique | 4 ans |
| Équipements | 5 ans |

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés reçus sous forme de subventions servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports sont amortis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour l'amortissement des actifs correspondants.

ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Le logiciel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Comptes clients | 44 930 | 22 675 |
| Autres sommes à recevoir | 17 924 | 9 691 |
| | 62 854 | 32 366 |

Au 31 mai 2023, un client représentait 70 % (aucun client important au 31 mai 2022) des débiteurs de la société.

4. STOCKS

| | 2023 | 2022 |
|-------------|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Nourritures | 28 298 | 18 714 |
| Fournitures | 11 152 | 7 882 |
| | 39 450 | 26 596 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2023 | | | 2022 |
|---|---------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Matériel informatique | 21 757 | 21 495 | 262 | 3 576 |
| Équipements | 48 994 | 13 381 | 35 613 | 22 922 |
| | 70 751 | 34 876 | 35 875 | 26 498 |
| Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition | | | | |
| Équipements | 90 716 | 63 501 | 27 215 | 45 358 |
| | 161 467 | 98 377 | 63 090 | 71 856 |

6. ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

| | 2023 | | | 2022 |
|----------|-------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Logiciel | 8 794 | 8 774 | 20 | 1 779 |

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, portant intérêt au taux de 11,95 % (8,45 % au 31 mai 2022). L'organisme dispose également d'une carte de crédit d'un montant de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 11,95 % (8,45 % au 31 mai 2022). Au 31 mai 2023, le solde de cette carte de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, était de 2 785 \$ (3 521 \$ au 31 mai 2022).

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

8. CRÉDITEURS

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs et frais courus | 72 171 | 112 187 |
| Salaires et vacances à payer | 68 914 | 30 905 |
| Sommes à remettre à l'état | 57 957 | 52 737 |
| Redevance à payer | 2 223 | - |
| Taxe verte à payer | 2 350 | 1 344 |
| | 203 615 | 197 173 |

9. DETTE À LONG TERME

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt à terme auprès de l'Association Étudiante de Polytechnique (note 12), intérêts calculés au taux de base de la Banque du Canada, remboursable lorsque la situation économique de l'organisme le permettra, échéant en mai 2029 | 272 500 | 287 500 |
| Emprunt à terme, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt, échéant en décembre 2023. L'encours de crédit est de 16 200 \$ au 31 mai 2023 (37 800 \$ au 31 mai 2022) | 16 200 | 33 898 |
| Emprunt à terme, taux de 9,1 % | - | 6 127 |
| | 288 700 | 327 525 |
| Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice | 16 200 | 2 852 |
| | 272 500 | 324 673 |

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

| | \$ |
|------|--------|
| 2024 | 16 200 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements mensuels de 1 353 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 7,23 %, échéant en juillet 2025 | 32 482 | 45 846 |
| Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements mensuels de 325 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 7,23 %, échéant en juillet 2025 | 7 795 | 11 002 |
| | 40 277 | 56 848 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice | 17 809 | 16 571 |
| | 22 468 | 40 277 |

Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

| | \$ |
|---|--------|
| 2024 | 20 139 |
| 2025 | 20 139 |
| 2026 | 3 357 |
| | 43 635 |
| Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles | 3 358 |
| | 40 277 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|---------------|------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | - | - |
| Apports reçus | 34 018 | - |
| Amortissement des apports reportés | (3 402) | - |
| Solde à la fin | 30 616 | - |

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

| | 2023 | 2022 |
|---|-----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs | (30 488) | (26 000) |
| Stocks | (12 854) | 1 884 |
| Subventions à recevoir | 10 182 | (9 971) |
| Frais payés d'avance | (506) | 1 320 |
| Créditeurs | 6 442 | 118 115 |
| Intérêts courus à payer à l'Association étudiante de Polytechnique | 4 072 | - |
| | (23 152) | 85 348 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec un apparenté au cours de l'exercice :

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Association Étudiante de Polytechnique | | |
| Produit de restauration | 14 658 | - |
| Loyer | 22 225 | 24 043 |
| Achats | - | 17 495 |
| Bourses étudiantes | - | 10 000 |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

L'Association Étudiante de Polytechnique (l'« AEP ») exerce le contrôle sur l'organisme, car il appartient au représentant de l'AEP de sélectionner les membres du conseil d'administration de l'organisme.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mai 2023 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir. De plus, au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent principalement du fait de l'augmentation des comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et sa dette à long terme. De plus, au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent principalement du fait de la diminution des comptes fournisseurs et des dettes à long terme.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent principalement du fait de la diminution de la dette à long terme à taux variable.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2023

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme auprès de l'Association Étudiante de Polytechnique (l'« AEP ») (note 12) pour les locaux qu'elle occupe et pour des bourses étudiantes échéant en mai 2029 totalisent 249 000 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | Loyer \$ | Bourses étudiantes \$ | Total \$ |
|--------|-------------|-----------------------------|-------------|
| 2024 | 31 500 | 10 000 | 41 500 |
| 2025 | 31 500 | 10 000 | 41 500 |
| 2026 | 31 500 | 10 000 | 41 500 |
| 2027 | 31 500 | 10 000 | 41 500 |
| 2028 | 31 500 | 10 000 | 41 500 |
| Autres | 31 500 | 10 000 | 41 500 |

Ces montants sont bonifiés d'une redevance annuelle basée sur les produits équivalent à 1,5 % de la tranche des produits entre 2 000 000 \$ et 2 500 000 \$, 1,75 % des produits entre 2 500 000 \$ et 3 000 000 \$, 2 % des produits entre 3 000 000 \$ et 3 500 000 \$ et 2,5 % pour la tranche supérieure à 3 500 000 \$. Une redevance de 4 461 \$ a été exigée au cours de l'exercice (aucune en 2022).

De plus, l'organisme s'est engagé auprès de l'AEP à offrir annuellement des coupons-rabais d'un montant déterminé annuellement par l'AEP, mais d'un montant maximal de 22 500 \$. Le contrat prend fin en mai 2029.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|------------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Annexe A - Coût des ventes | | |
| Stocks au début de l'exercice | 26 596 | 28 480 |
| Achats | 1 124 088 | 712 020 |
| Salaires et avantages sociaux | 347 723 | 246 486 |
| | 1 498 407 | 986 986 |
| Stocks à la fin de l'exercice | (39 450) | (26 596) |
| | 1 458 957 | 960 390 |

Annexe B - Frais de vente

| | | |
|---------------------------------|----------------|---------|
| Salaires et avantages sociaux | 209 795 | 127 528 |
| Frais de processeur de paiement | 38 948 | 22 026 |
| Entretien de l'équipement | 16 616 | 13 603 |
| Frais de livraison | 4 144 | 1 074 |
| Uniformes | 4 057 | 1 062 |
| | 273 560 | 165 293 |

ASSOCIATION DES SERVICES ALIMENTAIRES DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Annexe C - Frais généraux et d'administration | | |
| Salaires et avantages sociaux | 321 459 | 217 519 |
| Gouvernance | 45 998 | 9 880 |
| Taxes et permis | 33 090 | 31 205 |
| Honoraires professionnels | 24 751 | 47 369 |
| Loyer | 29 915 | 24 043 |
| Assurances | 12 489 | 12 209 |
| Fournitures et frais de bureau | 12 364 | 8 473 |
| Publicité et promotion | 5 004 | 3 297 |
| Frais de service | 4 982 | 1 256 |
| Frais de gestion | 2 223 | - |
| Dons | 3 788 | 1 756 |
| Formation | 3 400 | - |
| Télécommunications | 3 081 | 1 990 |
| Location d'équipement | 2 566 | 1 876 |
| Déplacements et représentation | 2 520 | 3 574 |
| Bourses étudiantes | 2 000 | 10 000 |
| Entretien et réparations | 1 864 | 407 |
| Créances douteuses et irrécouvrables | 3 337 | 2 312 |
| | 514 831 | 377 166 |

Annexe D - Frais financiers

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Intérêts et frais bancaires | 12 270 | 3 757 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 6 649 | 7 878 |
| Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme | 3 902 | - |
| | 22 821 | 11 635 |

Annexe E - Amortissement

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Amortissement des immobilisations corporelles | 29 511 | 26 838 |
| Amortissement de l'actif incorporel | 1 759 | 2 188 |
| | 31 270 | 29 026 |

MERCI.



Association des
Services
Alimentaires de
Polytechnique
ici, pour vous!

